



ENTRE

M./Mme Nom.....Prénom(s).....né(e) le..... à..... de nationalité.....demeurant àmajeur/mineur au jour de la signature du présent formulaire et ayant pour activité **(A COMPLETER)**/étudiant dans l'établissement **(A COMPLETER)** et suivant le cursus de **(A COMPLETER)**.....

Ci-après dénommé(e) le « **Contributeur** »

ET

INTERCYCLES, Association loi de 1901 déclarée auprès de la préfecture du Rhône sous le numéro 174361310, ayant pour objet de favoriser, développer et promouvoir des actions et activités permettant l'accès à la culture, l'éducation et la formation au numérique, dont le siège social se situe à Lyon 1^{er} (69001) 51, rue du Bon Pasteur, représentée par son Président en exercice M. Olivier CHARNAY.

Ci- après dénommée l'« **Association** »

PREAMBULE :

Le projet InterCycles, porté par l'Association, consiste en la réalisation par leurs propres moyens par des étudiants âgés de 14 à 28 ans dénommés Contributeurs, de vidéogrammes pédagogiques et éducatifs qu'ils font seuls ou encadrés par un Enseignant référent. Les vidéogrammes ainsi produits sont destinés au plus grand nombre, l'Association poursuivant un but de partage des connaissances et du savoir.

A cette fin, l'Association a mis en place un dispositif complet visant à diffuser et promouvoir le ou les vidéogrammes réalisés par le Contributeur comprenant le site internet de l'Association, la chaîne YouTube de l'Association et divers médias dont les réseaux sociaux.

Le Contributeur, intéressé par le projet Souhaite participer à celui-ci, et dans ce cadre développer le sujet et le thème suivants :

- Sujet : à compléter (*ex : l'Histoire*)
- Thème : à compléter (*ex : Le siècle des Lumières*) thème moins large que le sujet

Il exprime par la présente sa motivation et son adhésion aux principes éthiques et pédagogiques qui guident l'Association. Il souhaite bénéficier du support offert par le projet collaboratif InterCycles et accepte d'apporter sa Contribution au projet de manière bénévole, sans attendre quelconque rétribution de la part de l'Association, ni pour son travail, ni pour la cession des droits qui seraient susceptibles d'être attachés à sa Contribution.

COLLABORATION :

Sur son site <https://www.intercycles.org/> l'Association communique sur ses procédures internes et met à la disposition du Contributeur des tutoriels sous forme de vidéogrammes et des conseils en amont de la réalisation du vidéogramme et le cas échéant en aval, en faisant appel à un comité de validation ad hoc. L'Association met également à la disposition du Contributeur par ce même biais

une trame indicative des caractéristiques à prendre en compte pour permettre la mise en ligne des vidéos sur la chaîne YouTube InterCycles de l'Association.

En vue de participer au projet InterCycles le Contributeur déclare par la signature des présentes ou le cas échéant, par celle de son/ses tuteurs légal(aux) à accepter de :

- fournir des contenus conformes aux règles édictées par l'ordre public et les bonnes mœurs,
- soumettre son travail à l'Association avant sa diffusion, afin que cette dernière puisse en contrôler la teneur, d'un point de vue pédagogique, éthique et scientifique,
- produire à l'Association les sources desdits documents à première demande,
- respecter d'une manière générale les lois et règlements en vigueur et plus spécifiquement ceux relatifs aux droits de la propriété intellectuelle,
- respecter les conditions de l'exception de courte citation telles que définies par l'article L.122-5 3° du Code de la Propriété Intellectuelle,
- s'assurer que les documents incorporés dans l'œuvre sont libres de droit ou à même d'être reproduits et intégrés au sein du vidéogramme.

CESSION DE DROITS :

Dans l'hypothèse où tout ou partie du vidéogramme créé par le Contributeur serait susceptible d'être protégé par des droits de propriété intellectuelle, les Parties conviennent entre elles par les présentes que l'Association aura la propriété pleine et entière du vidéogramme et/ou des éléments constitutifs réalisés par le Contributeur.

En tant que de besoin, et notamment pour satisfaire aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, aux dispositions réglementaires, aux conventions internationales et à leurs éventuelles prorogations dans tous pays, le Contributeur cède à l'Association pour toute la durée légale de protection de la Contribution par le droit d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle et pour le monde entier, l'ensemble des droits nés de sa Contribution au projet InterCycles en pleine propriété avec toutes les garanties de fait et de droit qui y sont attachés, ainsi que des droits d'exploitation dérivés qui en découlent, et ce sans restriction ni réserve, avec tous les droits présents et futurs s'y rattachant.

Les droits exclusifs cédés pour les Contributions créées dans le cadre du projet prises isolément en tout ou partie ou assemblées avec un ou plusieurs autres éléments, quel que soit le nombre d'exemplaires tirés des originaux, comprennent notamment :

- le droit de reproduire, faire reproduire, adapter, faire adapter, traduire en toutes langues et en tous langages informatiques, , publier, faire publier, modifier, faire modifier, mettre à la disposition du public par tous moyens connus ou à découvrir, via tous circuits réseaux et/ou systèmes connus ou à découvrir, y compris par la télédistribution, aux conditions que l'Association fixera, sous toutes marques, labels, rubriques et étiquettes, formes, formats, configurations et supports connus ou à connaître au choix de l'Association, Le droit de transformer, mixer, assembler, monter, arranger, transcrire tout ou partie de la Contribution intégrée dans d'autres Contributions, de réaliser de nouvelles versions, ainsi que le droit de reproduire, représenter et commercialiser la Contribution ainsi modifiée, adaptée, nouvelle ou dérivée,

- Le droit de communiquer au public par tous moyens et sur tous supports connus ou non prévus et non prévisibles à la date de signature des présentes,,
- le droit de télétransmission numérique au public, par tous moyens connus ou à découvrir, Le droit de représentation et d'exécution publique, par tous procédés connus ou à découvrir, notamment par télétransmission et par diffusion radioélectrique, télévisuelle, cinématographique et autres procédés,
- le droit d'utiliser librement les éléments réalisés dans le cadre du projet InterCycles,

et d'une manière générale, l'intégralité des droits patrimoniaux d'auteur.

Au terme de cette cession, le Contributeur ne dispose plus de droits de propriété intellectuelle mais peut toutefois utiliser ses Contributions pour les besoins de son cursus.

Il est rappelé que l'Association sera propriétaire en tant que de besoin des biens meubles que constituent les supports originaux (CD, clefs USB, etc...) des enregistrements de toute nature réalisés en application des présentes (vidéogrammes et/ou programmes multimédia), et cessionnaire exclusif sans limitation de temps des droits d'exploitation sous toutes formes y afférent.

→ Pour l'ensemble des droits susvisés, les vecteurs de communication et les supports sont notamment mais non exhaustivement la diffusion directe ou indirecte par tous moyens électroniques, de télécommunication satellitaire ou par câble, sous forme télévisuelle par voie hertzienne terrestre ou spatiale, analogique ou numérique, sous toute forme, telles que télévision, radio, Internet, extranet intranet, WAP, i-mode, GSM, GPRS, UMTS et sur tous supports présents et à venir, notamment papier, électronique, réseaux sociaux magnétique, disque, réseau, disquette, bandes, listings DVD, CDV, CDI, CD Rom, CD Worm, réseau et bases de données On line ou Off line.

→ Le Contributeur est informé que la présente cession de droits se fait à titre gratuit, nonobstant les conseils et l'assistance dont il peut bénéficier de la part de l'Association et le respect par l'Association de son droit moral.

→ La présente cession des droits de propriété intellectuelle au profit de l'Association s'effectue au fur et à mesure de la réalisation des Contributions, que l'Association pourra, en conséquence, utiliser en leur état d'achèvement si, pour une raison quelconque, le Contributeur souhaitait retirer sa Contribution.

→ Nonobstant la présente cession, le Contributeur pourra réutiliser l'expérience et le savoir-faire acquis à l'occasion de la réalisation de sa Contribution dans le cadre de son cursus.

Dans le cas où la Contribution consisterait en l'illustration sonore d'un ou plusieurs éléments pris ensemble ou séparément, (ci-après désigné « musique » ou « bande-son »), le Contributeur garantit que la bande-son concernée est libre de droit ou qu'elle a été spécialement créée par lui pour le vidéogramme ou qu'il s'est vu concéder les droits par le détenteur ou qu'il détient les droits en pleine propriété

Sous réserves des droits des Sociétés d'Auteurs (SACEM et SDRM) dont le compositeur de la musique pourrait être membre, le Contributeur cède à l'Association à titre exclusif tous les droits énumérés ci-dessus sur cette Contribution, ainsi que le droit de fragmentation et de synchronisation dans des conditions identiques à celles décrites ci-dessus.

L'Association s'engage quant à elle à respecter le droit moral du Contributeur, notamment en faisant apparaître en clair et de manière visible le nom patronymique du Contributeur et le cas

échéant à la demande de ce dernier son pseudonyme s'il existait précédemment, au sein du générique du vidéogramme auquel il aura participé, pour tout ou partie.

DROIT A L'IMAGE :

Le Contributeur est informé par les présentes que l'Association a pour politique de ne pas faire apparaître l'image des participants tant au sein des Contributions créées dans le cadre du projet InterCycles qu'au sein des communications réalisées au travers des divers réseaux sociaux (Twitter, Snapchat, LinkedIn etc...).

Toutefois, si d'aventure le Contributeur souhaitait apparaître au sein du vidéogramme pour les besoins de sa Contribution, il autorise d'ores et déjà l'Association à exploiter et utiliser son image aux fins des présentes par reproduction et/ou représentation de celle-ci, pour toute la durée de diffusion du vidéogramme à compter de la 1ere diffusion de sa Contribution par l'Association. Il en va de même pour la voix du Contributeur si celle-ci constitue -la voix off du vidéogramme.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Contributeur reconnaît avoir pris connaissance des conditions communes de participation au projet InterCycles attachées à ce formulaire et disponible sous l'onglet participation du site de l'Association InterCycles et s'engage à s'y conformer. Il est d'ores et déjà entendu entre les Parties que la participation au projet InterCycles telle que définie par les présentes n'est officielle qu'une fois les conditions communes lues et signées, électroniquement ou non, par le Contributeur.

Dans le cas où le Contributeur est mineur, cette formalité devra être accomplie par ses tuteurs légaux.

Fait en deux (2) exemplaires originaux le..... à

L'Association,
Représentée par Olivier CHARNAY

Le Contributeur,
Représenté(e) le cas échéant par ses tuteurs
légaux